



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique Option Communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique Option Communication. 2016, École supérieure d'arts et medias de Caen-Cherbourg. hceres-02042017

**HAL Id: hceres-02042017**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042017v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression  
plastique option communication

- Ecole supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de l'établissement

L'Ecole supérieure d'arts et médias (ESAM) de Caen-Cherbourg est un établissement public de coopération culturelle placé sous la tutelle conjointe de la communauté d'agglomération Caen la mer, la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, la région Normandie et l'Etat. Elle est née en 2011 de la fusion de l'Ecole supérieure d'arts et médias de Caen et de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Cherbourg-Octeville.

A la fois établissement d'enseignement supérieur et équipement culturel, l'ESAM Caen-Cherbourg dispense plusieurs offres de formation : les cursus d'enseignement supérieur qui conduisent à la délivrance de diplômes de niveau Bac+3 et Bac+5, en art et en communication, une classe préparatoire publique au concours d'entrée dans les écoles d'art françaises (site de Cherbourg) et des ateliers grand public qui proposent une initiation aux pratiques artistiques.

L'offre d'enseignement supérieur comprend :

- un 1<sup>er</sup> cycle d'études, d'une durée de trois ans, validé par le Diplôme national des arts et techniques (DNAT) option *design graphique* ou le Diplôme national d'arts plastiques (DNAP) option *art* et option *communication*,
- un 2<sup>ème</sup> cycle d'études, d'une durée de deux ans, validé par le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *art* et option *communication*. Chacune de ces options comporte deux mentions : *corps/espaces* et *formes/langages* (option *art*), *inter médias* et *éditions* (option *communication*).

A la rentrée 2015, l'école a accueilli 318 étudiants, tous diplômés confondus.

## Présentation du diplôme

L'ESAM propose une formation généraliste conduisant au DNSEP option *communication*, déclinée en deux mentions *intermédiats* et *éditions*. La formation s'étend sur deux années. Le passage entre les deux années n'est pas automatique, il est conditionné à l'obtention des 60 ECTS (european credit transfer system) validant les deux semestres de la 1<sup>ère</sup> année.

L'objectif principalement recherché par la formation, et pour chacune des deux mentions, est de permettre aux étudiants d'acquérir une maturité face aux mécanismes complexes du processus de création. La formation accorde une priorité aux pratiques artistiques les plus actuelles et place la théorie au cœur de la recherche plastique. Il s'agit de former des créateurs dont certains deviendront des artistes. A cet effet, une grande attention est portée à la compréhension des milieux professionnels dans lesquels l'étudiant doit pouvoir s'insérer au sortir des cursus.

Les métiers visés sont, entre autre, ceux de concepteur de produits éditoriaux originaux inscrits dans une logique de production plurielle de l'œuvre ; d'auteur de travaux et d'œuvres de l'esprit qui dépassent les limites du musée, du centre d'art et de la galerie ; d'artiste-plasticien dont les œuvres sont plus particulièrement tournées vers les enjeux du multiple ; de créateur impliqué dans le paysage des arts scéniques, du monde du spectacle et de la scénographie ; d'éditeur et acteur engagé dans les productions culturelles de l'édition numérique ; de professionnel spécialisé dans le champ culturel des pratiques documentaires liées à l'écrit, à l'image et au son.

La coordination pédagogique de l'option *communication* commence en 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle dans l'objectif de permettre l'éclosion au plus tôt des démarches personnelles attendues des étudiants.

## Synthèse de l'évaluation

D'emblée, il est utile de préciser que le dossier transmis par l'établissement fait état de la volonté de l'école de fusionner l'option *communication* du DNSEP avec l'option *art* de ce diplôme. Les dossiers relatifs à chacune des options sont quasiment similaires. En conséquence, l'appréciation portée à la formation en communication recoupe en grande partie celle établie dans le cadre de l'évaluation de la formation en art.

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La mention *intermédiat* de l'option *communication* du DNSEP est très axée autour des nouvelles technologies. La mention *éditions* est orientée autour du livre, du document et de l'archive. Les deux mentions reposent sur les pratiques artistiques les plus actuelles visant à amener l'étudiant à une très grande maturité intellectuelle sur les processus de création contemporaine.

Contrairement à l'objectif énoncé de différenciation des deux options par des enseignements spécifiques, les deux parcours se distinguent essentiellement par le contenu des séminaires d'initiation à la recherche (les cours et workshops étant mutualisés) ainsi que par deux évènements annuels. Par ailleurs, compte tenu du développement des arts numériques, il est surprenant de ne pas avoir intégré d'enseignements de sensibilisation à la programmation pour une formation se voulant tournée vers la création contemporaine.

Les enseignements se font dans des formes diverses : cours, séminaires, ateliers, entretiens, workshops, mises en situations professionnelles, etc., ce qui permet de diversifier les points de vue sur les mêmes sujets.

La formation favorise le décloisonnement des enseignements entre les options du DNSEP pour permettre l'émancipation des démarches personnelles des étudiants. Une partie du cursus d'études est laissée au choix de l'étudiant (un atelier parmi les quatre proposés en option *communication* et en option *art* du DNSEP). Ceci constitue une offre diversifiée d'ateliers alternant séances de travail en présence et temps de travail personnel. Le parcours choisi par l'étudiant doit lui permettre de trouver le bénéfice de cette foisonnante transversalité.

On note un bon équilibre dans le découpage des enseignements, une fluidité des rapports entre théorie et pratique, une variété de modalités et de formats pédagogiques. L'ensemble est structuré, avec des propositions transversales et complémentaires. Le suivi coordonné place l'étudiant au cœur du dispositif d'apprentissage. L'école est dotée de plateaux techniques d'excellente qualité (pôle volume, pôle estampe, pôle édition, pôle photographie, pôle vidéo, pôle son, pôle informatique et multimédias), avec un encadrement professionnel conséquent. L'enseignement de l'anglais est présent tout au long des deux cycles.

La professionnalisation est une préoccupation très forte de la formation, à travers les cours et un ensemble de dispositifs. Les acteurs du monde professionnel sont fortement mis à contribution et pour de nombreux évènements. Ils contribuent à la réalisation de projets pédagogiques judicieux, variés et originaux, positionnés au sein de dispositifs structurants. La mention *intermédiat* contribue au festival Interstice et la mention *éditions* est mobilisée dans le festival organisé par l'école intitulé « Impressions multiples ». Les enseignants sont majoritairement issus des milieux professionnels permettant ainsi de faire le lien avec la vie active.

Les projets sont très présents. En revanche la pratique du stage n'est pas obligatoire pour obtenir le DNSEP option *communication*. Les étudiants n'effectuent un stage que s'ils le choisissent, ce qui est regrettable pour une formation qui se revendique à finalité professionnelle.

L'école a favorisé la mise en place d'une association d'anciens élèves, dispositif très utile pour créer un réseau de professionnel susceptible de fournir les débouchés ou des axes d'identification pour les futurs étudiants. Cette association a pour vocation d'entretenir et de créer des liens au sein du réseau des diplômés, de mettre en place des projets d'exposition ou de revue et de donner de la visibilité aux artistes issus de la formation. Cette initiative sans être originale est intéressante pour le soutien continu qu'elle amène aux jeunes diplômés. Elle contribue en outre à analyser leur insertion professionnelle.

Concernant les effectifs, les étudiants de 4<sup>ème</sup> année viennent principalement d'autres écoles d'art. Le nombre d'inscrits est en baisse constante (passant de 30 à 17 sur la période 2010-2015). Sur cette même période, on constate de plus une déperdition entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année : en moyenne seulement 68 % des étudiants accèdent à la 5<sup>ème</sup> année, avec toutefois un taux supérieur (80 %) sur les deux dernières années. Cette situation mériterait d'être finement analysée. Le dossier indique qu'un certain nombre d'étudiants ont besoin de plus de deux années de scolarité pour s'approprier pleinement les enjeux de la formation. Cet argument est recevable, il ne peut toutefois à lui seul expliciter la perte d'effectifs en cours de cursus. Par ailleurs, on regrette l'absence d'éléments sur l'accueil d'étudiants en formation continue ou en formation tout au long de la vie.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école témoigne d'un très bon ancrage territorial. Les partenariats sont divers et variés (centres d'art, musées des villes de Caen et Cherbourg, Fonds régional d'art contemporain de Basse Normandie, cinémas d'art et essai, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, Centre dramatique national de Normandie, scène nationale de Cherbourg, les Boréales, festival du centre régional du livre, l'artothèque). C'est un point fort de l'ESAM que d'être un acteur local établi et reconnu de la vie artistique.

L'organisation de colloques et journées d'étude avec des partenaires en région Normandie est décrite mais ces évènements semblent épisodiques.

L'initiation à la recherche se structure autour de séminaires. Elle occupe une place importante dans le cursus des deux mentions avec des thématiques qui changent chaque année en liaison avec les évènements culturels à venir. Conçu et coordonné par le coordinateur pédagogique de la mention, chaque séminaire s'organise sur la base d'une problématique. Cet espace pédagogique est innovant et structurant. Les séances de travail sont co-construites avec les étudiants. Chacun apporte une contribution au sujet abordé (sources, documents, enjeux et méthodes). La dynamique de travail est originale, elle orchestre parfaitement les aller-retour entre pratique, recherche conceptuelle, formalisation et professionnalisation. Les réflexions spéculatives donnent lieu à une expérimentation échelle 1 (événement ou manifestation culturelle).

La création d'une unité de recherche (Laboratoire de l'art & de l'eau), avec la mise en œuvre de projets ponctuels et l'organisation de rencontres et de manifestations artistiques, a permis d'impulser une bonne dynamique de recherche. L'élan de cette unité, pourtant très investie par le corps enseignant, semble s'être suspendu. Une réactivation du travail est aujourd'hui nécessaire, à mettre en œuvre dans la construction de liens avec des partenaires, notamment universitaires.

L'école est associée à la ComUE Normandie Université. Les liens scientifiques et pédagogiques sont pertinents même s'ils sont encore ponctuels. Une formation en design graphique existe au Havre. Il est dommage que l'ESAM ne prenne pas davantage en compte cette formation dans le cadre de sa politique partenariale.

La politique internationale se décline selon trois axes : la mobilité individuelle, les voyages d'études et les opérations partenariales internationales. Le nombre d'étudiants concernés par la mobilité sortante est cependant assez faible (en moyenne 24 % sur les trois dernières années), il n'est, de plus, pas spécifié par année.

L'école a entamé des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur artistique dans le cadre du programme Erasmus+ et dans celui d'ententes bilatérales hors Europe. Elle a également mis en place deux programmes de résidence intéressants. L'un, « Artist in residence », relève d'une coopération avec l'ex-région Basse-Normandie, le Comté du Hordaland en Norvège, l'Académie d'art et design de Bergen. L'autre, créé en lien avec la ComUE, se déroule dans le cadre du Laboratoire de l'art & de l'eau. L'école est enfin membre de réseaux à dimension internationale (Art accord France et ELIA, European league of institutes of the arts). Dans cette droite ligne, les relations et échanges internationaux semblent pouvoir se développer et surtout s'approfondir. Au vu de la situation géographique de l'établissement, on s'attendrait à des liens renforcés avec le Royaume-Uni, d'autant que l'enseignement de l'anglais est bien présent dans la formation.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Deux sessions d'admission en cours de cursus (par équivalence) sont organisées chaque année, en mai et septembre. L'effectif au niveau de la formation connaît de fortes fluctuations (du simple au double) et oscille entre 15 et 30 étudiants en 1<sup>ère</sup> année et 13 et 23 en 2<sup>ème</sup> année. Néanmoins, le nombre de candidature en cours de cursus (de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle) augmente (70 en 2011 à 130 en 2014). Peu d'éléments sont réunis pour permettre une analyse fine de l'attractivité réelle de l'établissement.

Sur la période 2011-2015, le taux de réussite au diplôme affiché est compris entre 81 et 100 %. Si on le ramène au nombre d'étudiants ayant intégré le 2<sup>ème</sup> cycle, il est de 55 %, ce qui est faible. Les éléments communiqués ne permettent pas de tirer des enseignements sur cette situation. Il n'existe pas de chiffres précis sur les redoublements, réorientations, abandons et équivalences.

Le suivi de l'insertion professionnelle s'effectue de manière relativement artisanale, sans l'appui d'un observatoire dédié, ce qui peut s'expliquer par le faible nombre de diplômés. L'établissement a réalisé une enquête concernant le devenir professionnel des diplômés de 2005 à 2015, pour les deux options du DNSEP. Sur les 217 diplômés concernés, 130 ont répondu, ce qui représente un taux de retour satisfaisant de 60 %. On regrette que les deux filières art et communication ne soient pas distinguées.

En ce qui concerne leur activité principale, 38,5 % des diplômés se déclarent artistes-plasticiens (photographe, peintre, vidéaste, artiste sonore, illustrateur, etc.) et 14,6 % ont une activité de graphiste. 31,5 % évoluent dans les champs professionnels de l'art et de la culture dont l'enseignement (12,3 %), la médiation culturelle ou l'animation socio-culturelle (9,2 %), l'assistantat artistique (6,1 %) et la communication (3,8 %). Enfin, 4,6 % sont actuellement en formation et 10,8 % se sont réorientés dans des champs autres que ceux de l'art et de la culture. La poursuite en doctorat est négligeable, ce qui ne peut être portée au discrédit de la formation car les dispositifs adéquats (écoles doctorales, laboratoires, etc.) sont en cours de négociation.

Au regard de ces résultats, l'insertion professionnelle des diplômés paraît satisfaisante. Le lien entretenu avec les anciens étudiants, en particulier par le biais de l'association des anciens étudiants récemment mise en place, devrait permettre d'encore mieux affiner l'analyse des parcours post-diplôme (insertion professionnelle par domaine (art ou communication), nature des activités et/ou des emplois, rémunération, etc.).

- Pilotage de la formation

Les enseignants sont tous des professionnels. Ce sont des artistes, des théoriciens, des critiques d'art ou intellectuels engagés dans des activités reconnues. L'équipe s'est renouvelée en partie depuis la dernière évaluation du HCERES. L'équipe technique est conséquente et en cohérence avec le nombre d'ateliers et de plateaux techniques. L'éventail de compétences spécialisées est très large et couvre tous les secteurs techniques du domaine de la communication. L'équipe administrative est également adaptée au regard des effectifs. Au vu de l'encadrement administratif et pédagogique, l'offre de formation est réellement soutenue. En revanche, les modalités de son pilotage sont peu lisibles compte tenu des changements d'équipe importants. Seulement 30 % d'enseignants sont implantés localement, ce qui, au regard de l'implication de l'école dans la vie culturelle régionale, peut constituer un problème de participation ou de suivi.

Les modalités de gouvernance (instances de décision et de concertation) sont statutairement mises en place : conseil d'administration, conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), conseil scientifique. Ces instances relèvent d'une organisation classique de la gouvernance des écoles d'art. A ce dispositif, s'ajoute un collège pédagogique, non statutaire. Le fonctionnement de l'ensemble des instances semble parfois confus ou mis à l'épreuve. Le maintien et la régularité des réunions sont aléatoires. Dans les faits, le conseil scientifique n'est pas constitué et ne s'est jamais réuni. Au sein du CEVE et du conseil scientifique, la présence d'enseignants dispensant des cours aux publics amateurs est surprenante. Il est important de distinguer les missions de l'établissement en termes d'enseignement supérieur et d'enseignement amateur. De manière générale, la clarification du rôle dévolu à chaque instance est nécessaire. Elle devrait contribuer à l'efficacité de leurs missions et permettrait de remédier aux approximations qui nuisent au pilotage de la formation. Leur contribution pourrait alors éclairer les points à parfaire dans la mise en œuvre de la pédagogie.

Le suivi de la formation des étudiants est bien structuré. Il s'appuie sur le système européen d'attribution des crédits. Il repose sur un équilibre entre contrôle individualisé et collégialité. Il se déroule dans les dispositifs d'évaluation semestrielle, dans l'espace spécifique des entretiens individuels et collectifs. Les diplômés sont soutenus devant un jury constitué de trois professionnels, d'un enseignant titulaire d'un doctorat et d'un professeur de l'école.

Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés n'est pas mis en place. La procédure d'auto-évaluation, elle, est réalisée. Elle n'est toutefois pas liée à des processus complémentaires d'analyse permettant de multiplier les approches, de croiser les points de vue, de vérifier les points de convergence et de divergence. L'exercice de la collégialité semble encore difficile du fait de ruptures et de discontinuité des travaux. La mise en œuvre de ces processus critiques est une priorité, une fois les difficultés organisationnelles réglées.

L'école a intégré les recommandations de la précédente évaluation du HCERES. L'encadrement pédagogique a été amélioré par l'invitation de professionnels associés. Si l'on souligne encore aujourd'hui une très forte imprégnation de la formation par l'enseignement théorique, celui-ci est maintenant clairement articulé avec les enseignements pratiques.

Les dossiers de présentation des formations en art et communication sont semblables en de multiples points. Ce qui relève uniquement de l'option *communication* est parfois imprécis et n'est pas toujours lisible. Par ailleurs, il est dommage que le supplément au diplôme ne soit pas mis en place.

## Conclusion

Les projets développés dans le cadre pédagogique reposent sur un enseignement généraliste de qualité et sur des orientations fortes, développées en séminaires. Ils savent non seulement tirer parti de la proximité d'établissements culturels d'envergure mais aussi impulser une synergie de collaboration. Ce dynamisme permet de nouer des liens durables ainsi que de vraies réciprocitys entre la pédagogie, la recherche et les contextes artistiques. Ce dispositif global conforte un indéniable ancrage territorial. Celui-ci est sans doute à approfondir puis à étendre au delà du territoire proche pour développer de nouvelles coopérations à l'échelle nationale et internationale. L'équipe fait preuve d'un accompagnement attentif du travail des étudiants et de son inscription dans le paysage professionnel. L'école est dotée d'une infrastructure (atelier, outils et équipes d'encadrement pédagogique et technique) exceptionnelle.

Les objectifs du diplôme sont clairs et les moyens pédagogiques pour les atteindre sont adaptés, divers et complémentaires. L'insertion dans l'environnement est manifeste et les relations avec les partenaires locaux sont indéniables. Malgré le remarquable intérêt des séminaires, il est dommage que les cours soient quasi identiques pour les deux

mentions. Par ailleurs, bien que rigoureuse, la maquette pédagogique ne traite pas suffisamment de la caractérisation de la formation en matière de communication. L'intitulé « communication » devrait être interrogé. Il n'est pas réellement adapté à la réalité de la formation quant aux contenus d'enseignements.

Des contradictions ou paradoxes sont observées : la solidité de la structure de formation est notamment contredite par le peu d'étudiants diplômés. Le projet de l'établissement pourrait gagner en lisibilité. Il devrait surtout gagner en maîtrise par la mise en place d'outils d'analyse collégiaux, structurants et efficaces.

#### Points forts :

- Forte insertion dans le tissu socio-économique du domaine sur le territoire.
- Très grande présence de la problématique de la professionnalisation.
- Nombre, variété et complémentarité des enseignants titulaires.
- Nombre, diversité et qualité des intervenants professionnels.

#### Points faibles :

- Manque de culture de l'évaluation de la formation, sans réel exercice de la collégialité.
- Manque de prise en compte de la caractéristique en communication de la formation.
- Faiblesse de la gouvernance et du pilotage du projet (rôle des instances à éclaircir, effectivité de leur travail à démontrer, turn-over trop important de l'encadrement pédagogique, représentativité et collégialité à installer durablement).
- Faiblesse des effectifs à palier.
- Manque de rayonnement de l'école et de l'attractivité de la formation.
- Fragilité de la politique de stages.
- Absence d'informations concernant la formation continue et/ou la formation tout au long de la vie.
- Partenariats internationaux peu approfondis.

#### Recommandations pour l'établissement :

Malgré de remarquables dispositions pédagogiques, l'ESAM manifeste des difficultés à prendre du recul sur la structuration de la formation mise en place, ses potentiels mais aussi ses désorganisations. Il est important de mettre en œuvre une synergie collective d'analyse et de décision. L'école pourrait ainsi faire évoluer la formation et l'ensemble de l'arborescence pédagogique. En renforçant les partenariats structurants déjà mis en place, elle se positionnerait de façon pertinente et attractive à l'échelle territoriale régionale, nationale voire internationale.

Dans ces perspectives, la maîtrise du projet d'établissement ne pourra pas faire l'économie d'un fonctionnement plus fluide des instances de concertation et de délibération, dont le chantier semble d'ores et déjà ouvert. L'hypothèse visant à intégrer la formation en communication dans l'option *art* est à mettre en œuvre, dans le cadre d'une concertation constante et concrète avec l'équipe enseignante.



# Observations de l'établissement



Le directeur

Caen/Cherbourg, le 20 juin 2016

Haut conseil de l'évaluation de la  
recherche et de l'enseignement  
supérieur (HCERES)  
Département des formations  
Monsieur Jean-Marc Geib, directeur  
2, rue Albert-Einstein – 75013 Paris

**Objet :** évaluation DNSEP option « Communication » de l'ésam Caen/Cherbourg

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu le rapport d'évaluation de la formation conduisant au Diplôme national supérieur d'expression plastique dans l'option « Communication » délivré par l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg. Je vous en remercie très vivement et je prends soin de souligner à votre attention la qualité des analyses que contient ce rapport.

Par ces quelques lignes, je souhaite exprimer les observations et commentaires qui pourront utilement compléter cette évaluation. Je veux notamment signaler que les expertises sollicitées par le HCERES ont su trouver les équilibres nécessaires dans l'examen approfondi de cette formation comme dans la perception délicate de son contexte immédiat. Je note ainsi que l'évaluation de ce parcours conduisant au DNSEP dans l'option « Communication » met en avant :

- les qualités du projet pédagogique, les exigences de la formation en terme de professionnalisation et les résultats positifs d'insertion professionnelle ;
- les ambitions d'une initiation à la recherche de second cycle et les atouts d'une « bonne dynamique de recherche » à l'échelle de l'établissement ;
- l'opportunité d'une fusion des options « Communication » et « Art » dans un ensemble unique dont l'architecture pédagogique est à structurer ;
- la réalité volontariste d'un « ancrage territorial » de l'établissement qui épouse les enjeux stratégiques de l'enseignement supérieur artistique.

Parmi les horizons à éclaircir et les points à améliorer, il faut assurément insister sur les obstacles rencontrés au cours de ces deux dernières années en matière de pilotage et d'organisation. Mais pour la gouvernance comme pour les coordinations, la période de réformes qui s'annonce est prometteuse. Elle va rapidement enclencher une évolution statutaire des instances élues et nommées de l'établissement. Elle envisage également une dynamique d'évaluation des enseignements en collaboration avec l'autre école supérieure d'art de Normandie. Elle permet déjà de clarifier le découpage des coordinations pédagogiques entre le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>ème</sup> cycle.

C'est avec précision que le rapport d'évaluation formule une analyse critique de cette cohérence encore fragile dont on sait qu'elle doit se consolider pour finaliser le projet institutionnel, confirmer l'ambition culturelle, assumer une auto-critique permanente et prendre le chemin d'une « synergie collective d'analyse et de décision ». Si les expertises sollicitées par le HCERES reprennent les analyses exprimées dans le dossier de présentation de la formation, c'est bien entendu pour encourager l'ésam Caen/Cherbourg dans cette voie. Si elles se déplacent parfois sur le terrain de l'évaluation de l'établissement, et non plus seulement de la formation, c'est aussi pour affirmer l'importance capitale du collectif et de l'espace démocratique dans la vie de l'école.

Pour les ressources pédagogiques comme pour l'environnement administratif et technique, le rapport d'évaluation souligne enfin que les atouts de l'établissement sont nombreux. Et ils le sont en effet, aussi bien qualitativement que quantitativement. Les experts le soulignent donc avec raison : une école supérieure d'art comme l'ésam Caen/Cherbourg, dotée de tous les outils nécessaires à son attractivité, doit pouvoir assumer des effectifs étudiants plus nombreux. Ce sera chose faite avec l'évolution très prochaine de l'offre de formation, tant en 1<sup>er</sup> cycle conduisant au DNA conférant grade de licence qu'en 2<sup>ème</sup> cycle conduisant au DNSEP conférant grade de master.

Pour conclure provisoirement, je me permets de constater que la critique constructive exprimée par ce rapport d'évaluation donne encore plus de relief aux multiples qualités de cette formation. Placée au service continu des étudiants de l'école, l'énergie sans faille des pratiques pédagogiques saura certainement tirer partie de cet éclairage ponctuel. D'ailleurs l'établissement tout entier saura en faire son miel pour les prochaines années.

Bien entendu, les experts ont souligné la très grande proximité des deux formations de 2<sup>ème</sup> cycle, celle de l'option « Communication » et celle de l'option « Art ». Logiquement, les rapports d'évaluation sont aussi très proches et je suis convaincu que les ministères de tutelle de l'établissement reprendront à leur compte cette volonté partagée d'une seule et même option de 2<sup>ème</sup> cycle dans l'offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Eric Lengereau

